



COMMUNIQUE DE PRESSE/PRESS RELEASE

Le 3 avril 2014

La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel annonce avoir vendu sur le marché la totalité de sa participation dans la Banca Popolare de Milano (BPM). Cette cession fait suite à la modification de la loi italienne en date du 17 décembre 2012, modification que BPM avait notifiée à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel le 4 septembre 2013 avec un délai d'un an pour se mettre en conformité.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel announces that it sold on the market its entire stake in Banca Popolare de Milano (BPM). This disposal was carried out following a change to the Italian laws made on December 17, 2012 ; such a change had been notified by BPM to Caisse Fédérale de Crédit Mutuel on September 4, 2013 and Caisse Fédérale de Crédit Mutuel had a 1-year time period to comply.

Contact :

Frédéric Monot

01 44 01 11 97

frederic.monot@cmcic.fr